

RÉACTIONS OFFICIELLES

ANNEXE E

36. *Les marins marchands qui avaient été prisonniers de guerre ne valaient rien, par définition. Leur espérance de vie raccourcie et leur carrière brisée en ont déjà conduit un trop grand nombre à des soins terminaux inadéquats et à la tombe des pauvres, tout en laissant dans l'indigence leurs personnes à charge. Ils méritent de finir leurs jours dans la dignité et le respect.*

37. Les États-Unis ont donné l'exemple dès le début de 1945, en prenant les dispositions en vue d'échanger le petit nombre de leurs marins marchands prisonniers à plus court terme en Europe. Ils ont de nouveau montré la voie à suivre lorsque, en 1988, ils ont accordé à leurs marins marchands tous les avantages réservés aux anciens combattants.

38. Tant pis pour les Canadiens qui ont passé 700 années-personnes comme prisonniers de guerre! Ces marins marchands n'ont pas reçu une auréole militaire en rentrant au Canada, c'est pourquoi leurs peines et leurs sacrifices n'ont pas été jugés dignes de reconnaissance. Ils avaient affronté l'ennemi dans des eaux et en sol hostiles; pour plusieurs d'entre eux, le Canada était aussi devenu un sol hostile.